

[Text]

Mr. Godbout: I used the figure as far as the percentage of forest land is concerned. I did not comment about the adequacy or inadequacy of the management. I just mentioned the fact that this should be the prime target in terms of management of any federal forestry department, meaning that, first, of course, the federal government can collaborate with provinces in the management of provincial lands. Sure, the federal government can help, through different incentives, private woodlot owners to manage their own land, but it appears to me that it should be managing its own land in the first place, Indians lands or whatever. That was just my comment.

Mr. Kristiansen: Whether or not that is what you said, I think a lot of us probably have that view, and it is not a short-term thing; it has been going on for a long, long time.

Now, out of the 12% of forest lands in Canada over which the federal government has jurisdiction, approximately what proportion of that would be Indian lands and what proportion would be parks?

Mr. Godbout: I am sorry, I do not have the figures handy. I suspect that most of this land area is in the north, in the Northwest Territories and Yukon and so on, but that does not mean something does not need to be done in the more southern parts of Canada, all across the country. I am sure the Indian lands—reservations, for example—are quite significant. The parks are significant, the wildlife refuges and wildlife areas are significant, National Defence lands are significant also, and these can be “showcases” of forest management, much like the *forêt Montmorency* has been for Laval University. We doubled the yield on that land, and it is of course still a big area when you think in terms of one individual or one group. It is 40 square kilometres. But in terms of showcase, in terms of land area, it is not that significant, so it can help in demonstrating the value of forest management.

Mr. Kristiansen: In terms of the federal lands, looking back a number of years, there has been a number of very specific agreements between the federal government and whatever has been the federal presence at any given time between the federal government and forestry and a number of Indian bands across the country. But I am not aware that we have really ever attempted to set up, either now or in any previous jurisdiction, a proper regime for forest management that sets the kinds of targets and methodology that you do within provincial jurisdictions.

You must have some acquaintance with the various regimes of forest management as carried on in different provinces in Canada, and I am wondering if there is any model or any combinations of models that you yourself

[Translation]

M. Godbout: C'est bien le pourcentage que j'ai cité. Je n'ai rien dit concernant la compétence en matière de gestion de ces terres. J'ai tout simplement souligné, en passant, que ce devrait être là la cible principale au niveau de toute gestion entreprise par un ministère fédéral des Forêts sans oublier, d'abord, évidemment, que le gouvernement fédéral peut collaborer avec les provinces pour ce qui est de l'aménagement des terres provinciales. Évidemment, le gouvernement fédéral peut aider, grâce à différentes initiatives, les propriétaires de boisés privés pour les encourager à gérer leurs propres terres, mais il me semble qu'il devrait d'abord commencer par gérer ses propres forêts, au départ, les territoires indiens ou que sais-je. C'est cela que je disais.

M. Kristiansen: Que ce soit ou non ce que vous avez dit, je crois que beaucoup d'entre nous sommes de cet avis et que ce n'est pas une chose qui se règle à court terme; cela fait longtemps, peut-être trop longtemps, que cela dure.

Maintenant, des 12 p. 100 de forêts au Canada qui relèvent des compétences fédérales, environ quelle proportion en serait constituée de territoires indiens et quelle serait la proportion constituée par les parcs?

M. Godbout: Je suis désolé, je n'ai pas les chiffres sous la main. J'imagine que le gros de cette masse se trouverait dans le Nord, c'est-à-dire dans les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et ainsi de suite, mais cela ne signifie pas qu'il ne faille rien faire dans les parties plus australes du Canada, un peu partout au pays. Je suis sûr que les territoires indiens, les réserves, par exemple, constituent une surface plutôt importante. Pour les parcs, c'est assez important, les réserves fauniques sont importantes, il y a aussi beaucoup de terrains de la Défense nationale et tout cela peut servir d'exemple d'aménagement forestier un peu comme la *forêt Montmorency* dans le cas de l'université Laval. Nous avons doublé le rendement de cette forêt et c'est quand même une surface assez étendue lorsqu'on songe qu'il n'y a qu'un propriétaire. Il s'agit quand même de 40 kilomètres carrés. Comme surface, ce n'est peut-être pas énorme, mais on peut quand même s'en servir pour prouver que cela vaut la peine d'aménager nos forêts.

M. Kristiansen: Pour ce qui est des terres fédérales, si l'on jette un regard sur le passé, il y a quand même un certain nombre d'accords très précis liant le gouvernement fédéral et un certain nombre de bandes indiennes un peu partout au pays dans le domaine de la foresterie. Que je sache, que ce soit maintenant ou dans un passé plus ou moins lointain, nous n'avons jamais essayé, que je sache, de mettre sur pied de véritables régimes d'aménagement forestier qui fixent le genre d'objectifs et de méthodologie qui ont cours dans les différentes provinces.

Vous devez quand même connaître les divers régimes d'aménagement forestier que l'on connaît dans les diverses provinces du Canada et je me demandais si vous-même et les gens de votre faculté croient qu'il existe des